

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITE DE SAINTE-JEANNE D'ARC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE,

Louise Boivin directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité

QUE :

- Le conseil de la Municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc a adopté une résolution à la séance ordinaire tenue le 7 décembre 2015 à 20h00 afin d'établir le calendrier des séances du conseil pour l'année 2016 tel que prévu par l'article 148 du Code municipal du Québec.

Les séances prévues au calendrier se tiendront à compter de 20h00 aux date suivantes:

Janvier 2016 :	lundi le 11 janvier
Février 2016 :	lundi le 1er février
Mars 2016:	lundi le 7 mars
Avril 2016 :	lundi le 4 avril
Mai 2016 :	lundi le 2 mai
Juin 2016 :	lundi le 6 juin
Juillet 2016 :	lundi le 4 juillet
Août 2016 :	lundi le 1er août
Septembre 2016 :	lundi le 12 septembre
Octobre 2016:	lundi 3 octobre
Novembre 2016 :	lundi le 7 novembre
Décembre 2016 :	lundi le 5 décembre

Donné à Sainte-Jeanne d'Arc, ce 11e jour de décembre 2015.

Louise Boivin
Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION (ARTICLE 420)

Je, soussignée Louise Boivin, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 8.00 heures et 18.00 heures le 11^e jour du mois de décembre 2015, à chacun des endroits suivants:

Bureau de poste et à l'entrée du bureau municipal.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 11e jour de décembre 2015.

Louise Boivin, Directrice générale et secrétaire-trésorière